

# PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 OCTOBRE 2006

L'An Deux Mil Six, le mardi vingt quatre octobre, à dix huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la Ville de VERNON, convoqué le dix huit octobre Deux Mil Six, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MIRAUX, Sénateur-Maire.

## Etaient présents :

M. MIRAUX, Sénateur-Maire

Mme LIDÔME, M. LACOUT, Mme THIÉBOT, M. MATHIERE, M. GIRARD, M. DUFOURT, M. GUIBOUT, Melle CHAILLOU (à partir de la délibération n° 244), M. VANNUWENBOURG, Adjoints,

Mme JOUYET, Mme PASQUIER, Mme BRENIER, M. BERTIN, Mme BALMARY, Mme CORSON, M. PETIT, M. BOITTE, M. DÉVÉRITÉ, M. DUMONT, M. HEBERT, M. LECOMTE, Mme BERNARD, Mme ZONCA, M. BULTEL, M. TOUCHAGUES, Mme MORICE, Conseillers Municipaux

## Absents excusés ayant donné pouvoir :

Melle CHAILLOU, Adjoint, avait donné pouvoir à Mme LIDÔME, Adjoint, jusqu'à la délibération n° 243

M. TUNY, Adjoint, avait donné pouvoir à M. GIRARD, Adjoint

Mme DALBIES, Conseiller Municipal, avait donné pouvoir à M. MIRAUX, Sénateur-Maire

Mme LIST, Conseiller Municipal, avait donné pouvoir à Mme THIÉBOT, Adjoint

M. HENRY, Conseiller Municipal, avait donné pouvoir à M. LACOUT, Adjoint

Melle BOUQUET, Conseiller Municipal, avait donné pouvoir à M. DUFOURT, Adjoint

M. PAYRE, Conseiller Municipal, avait donné pouvoir à M. VANNUWENBOURG, Adjoint

M. HEULIN, Conseiller Municipal, avait donné pouvoir à Mme BERNARD, Conseiller Municipal

M. MARY, Conseiller Municipal, avait donné pouvoir à Mme ZONCA, Conseiller Municipal

La séance ayant été déclarée ouverte, Mme BERNARD a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire qu'elle a acceptées.

Le procès-verbal de la séance du 8 septembre est adopté à l'unanimité.

-----

N° des délib.	Désignation des dossiers	Décisions
230	ZAC des Bourdines – Sente rurale dite des Marronniers – Déclassement dans le domaine privé communal après enquête publique	<b>A L'UNANIMITE</b> DECIDE de déclasser les deux dernières portions de la sente des Marronniers (entre la sente rurale dite du Croquet et la rue des Bourdines et entre la sente des Bourdines et la rue des Bourdines)
231	ZAC des Bourdines – Classement dans le domaine public communal après enquête publique de la rue des Bourdines	<b>A L'UNANIMITE</b> DECIDE de classer 3.329 m <sup>2</sup> de parcelles formant la rue des Bourdines
232	Approbation du Plan Local d'Urbanisme	<b>A LA MAJORITE</b> (abstentions de Mme ZONCA, MM. MARY, BULTEL – contre de M. TOUCHAGUES, Mme MORICE) APPROUVE le projet de modification du PLU
233	Alignement de voirie rue Claude Monet – Acquisition parcelles succession CAQUOT	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTE l'acquisition au prix de 1.378 € et autorise la signature de l'acte administratif
234	Alignement des rues C. Monet et Normandie – Echange de terrains avec Mme DUCLOY	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTE l'échange de terrains et autorise la signature de l'acte de vente à intervenir
235	Rue de Normandie – Acquisition terrains à Mesdames GOUGEON – Délib. modificative	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTE l'acquisition au prix de 1.033,50 € et autorise la signature de l'acte administratif
236	SIEGE – Adhésion aux compétences optionnelles	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTE le transfert total de la compétence éclairage public au SIEGE
237	Aliénation propriété 24 Rue Pierre Bonnard	<b>A LA MAJORITE</b> (contre de MM. HEBERT, HEULIN, LECOMTE, Mme BERNARD) ACCEPTE la vente au prix de 80.000 € et autorise la signature de l'acte à intervenir
238	Services Techniques – Aliénation de divers matériels	<b>A L'UNANIMITE DES VOTANTS</b> (abstentions de MM. HEBERT, HEULIN, LECOMTE, Mme BERNARD) ACCEPTE la proposition de la société Négoce International Services pour 3.050 €
239	Legs HUCHER – Acceptation	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTE le legs fait à la Ville par M. Jules HUCHER de sa propriété sise 109 Avenue de Paris
240	Budget Ville – Demande d'admission en non valeur	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTE les admissions en non-valeur proposées pour un total de 6.238,73 € TTC
241	Budget Eau – Créances irrécouvrables – Demande admission en non valeur (1.500,24 €)	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTE les admissions en non-valeur proposées pour un total de 1.500,24 € TTC
242	Budget Eau – Créances irrécouvrables Demande admission en non valeur Années 1993 à 2006	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTE les admissions en non-valeur proposées pour un total de 13.116,65 € TTC
243	Budget portage repas à domicile – Demande admission en non valeur	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTE les admissions en non-valeur proposées pour un total de 213,41 € TTC

244	Budget Ville – Décision Modificative n° 4	<b>A L'UNANIMITE DES VOTANTS</b> (abstentions de MM. HEBERT, HEULIN, LECOMTE, Mmes BERNARD, ZONCA, MM. MARY, BULTEL, TOUCHAGUES, Mme MORICE) ACCEPTTE la Décision Modificative n° 4
245	Budget Eau – Décision Modificative n° 2	<b>A LA MAJORITE</b> (abstentions de MM. HEBERT, HEULIN, LECOMTE, Mmes BERNARD, ZONCA, MM. MARY, BULTEL – contre de M. TOUCHAGUES, Mme MORICE) ACCEPTTE la décision modificative n° 2
246	Budget parcs de stationnement – Décision Modificative n° 1	<b>A L'UNANIMITE DES VOTANTS</b> (abstentions de MM. HEBERT, HEULIN, LECOMTE, Mmes BERNARD, ZONCA, MM. MARY, BULTEL) ACCEPTTE la Décision Modificative n° 1
247	Budget portage repas à domicile – Décision Modificative n° 2	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTTE la Décision Modificative n° 2
248	Personnel – Modification tableau des effectifs à temps incomplet	<b>A L'UNANIMITE</b> MODIFIE le tableau des effectifs à temps incomplet
249	Classes de découverte – Programme 2007	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTTE les 4 départs pour 2007
250	Musée – Donation des Amis du Musée – Acceptation	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTTE le don d'un tableau de Blanche Hoschedé Monet et remercie les Amis du Musée
251	Musée – Informatisation et numérisation des collections – avenant financier n° 3 de la convention cadre	<b>A L'UNANIMITE</b> AUTORISE la signature de l'avenant 3 et sollicite le versement de la subvention 2006 auprès de la DRAC
252	Musée – Acquisition d'audio-guides – Demande de subventions	<b>A L'UNANIMITE</b> SOLLICITE les subventions auprès de l'Etat et du Conseil Régional
253	Piscine de la Grande Garenne – Rétrocession des terrains	<b>A L'UNANIMITE</b> ACCEPTTE de rétrocéder les terrains à la Ville de Saint-Marcel

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.